LIVRET PÉDAGOGIQUE

2025-2026

Master ALC
Parcours cultural studies

Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales
ubs:
Université Bretagne Sud

www.univ-ubs.fr

Sommaire

Présentation générale de la formation

Objectifs de la formation

Compétences attestées par le diplôme

Organisation générale des enseignements

Points pratiques

Evaluations

Equipe pédagogique et contacts administratifs

Calendrier et dates importantes

Organisation de la formation

Présentation par semestre et unités d'enseignement et des modalités de contrôle des connaissances

Syllabus (description des cours)

Plan des bâtiments

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU MASTER CULTURAL STUDIES

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le master *cultural studies* est le master recherche qui fait suite à la licence LLCER anglais. Il est intitulé *cultural studies* car la formation s'attache particulièrement à analyser des aspects culturels des sociétés anglophones.

Il est adossé au laboratoire de recherches HCTI (Héritage et Création dans le Texte et l'Image). Les thématiques des cours disciplinaires font donc écho à celles des enseignants-chercheurs membres de HCTI, et en tant que jeunes chercheurs, les masterants sont invités à assister à des manifestations scientifiques tout au long de l'année.

Le master *cultural studies* vise à former des spécialistes des études du monde anglophone (notamment dans les trois grands domaines de la littérature, de la civilisation et de la phonétique/linguistique). Les professions visées par ce diplôme sont principalement celles de la recherche, ingénieur d'études, ingénieur de recherche, enseignant-chercheur, mais également traducteur, ainsi que les emplois de la fonction publique de haut niveau, etc.

LES COMPÉTENCES ATTESTÉES PAR LE DIPLÔME

Ce master fonctionne en blocs de compétences :

Un bloc théorique, qui comprend en S7 et S9, les UE 2 disciplinaire et UE 3 diversification ;

Un bloc pratique, qui comprend en S8, les UE 1 méthodologie, l'UE 3 pratique de la recherche, et l'UE 4 professionnalisation et en S 10, les UE 1 méthodologie, l'UE 3 pratique de la recherche, l'UE 4 diversification et l'UE 5 professionnalisation.

- Connaissances approfondies en littérature, civilisation, langue, et de façon générale connaissances des divers patrimoines culturels du monde anglophone, avec des fondements méthodologiques et une approche de la recherche.

- Utilisation autonome d'outils informatiques, permettant la conception et la gestion de supports informatiques, la gestion de documents électroniques (bases de données textuelles et relationnelles, mise en forme de documents longs).

- Capacité à trier, hiérarchiser, contextualiser, exploiter des données brutes et produire des résultats.

- Aptitude à faire avancer l'état de la recherche en apportant de nouvelles réponses à un questionnement disciplinaire précis selon une méthodologie rigoureuse.

- Connaissance et respect des normes du discours scientifique, à l'écrit comme à l'oral.

- Rédaction de documents de longueur variable en vue de partager et transmettre ses connaissances.

- Interaction avec les différents acteurs de la recherche, connaissance de l'organisation de ce secteur.

LES ATOUTS DU DIPLÔME

- ✓ Un travail méthodologique approfondi.
- ✓ La rédaction d'un mémoire de recherche en première et en deuxième année.
- ✓ Approfondissement des connaissances du monde anglophone et spécialisation dans un domaine de recherche.

CONDITIONS D'ACCÈS

Le master *cultural studies* 1ere année est accessible en priorité aux étudiants titulaires d'une licence d'anglais après examen de leur dossier (candidatures sur la plateforme « MonMaster ») par une commission *ad-hoc*. Les étudiants ayant suivi une autre formation et les personnes en reprise d'études doivent également remplir un dossier de candidature qui est examiné par une commission.

Le master *cultural studies* 2eme année est de droit accessible aux étudiants titulaires d'un master 1ere année.

ORGANISATION GÉNÉRALE DES ENSEIGNEMENTS

Les cours/séminaires sont mutualisés entre le master 1ere année et 2eme année.

Les enseignements sont dispensés sous forme de CM (cours magistraux), de TD (travaux dirigés) et de séminaires. L'essentiel des cours/séminaires est disciplinaire. D'autres cours sont communs avec des étudiants d'autres parcours (cours de méthodologie) ou masters (UE diversification).

En tant que jeunes chercheurs, les masterants doivent assister à des manifestations scientifiques organisées par les unités de recherche, notamment celles de HCTI qui adosse le master, et de façon générale à des manifestations en LLSHS ; en Master 2eme année, ils pourront être invités à participer à l'organisation de colloques (ce qui est considéré comme une mise en situation professionnelle – UE4).

REGIME SPÉCIAL D'ETUDES

Les étudiants salariés « non assidus » ne bénéficient pas de régime particulier d'études. Ils sont soumis aux mêmes modalités que les « assidus », sauf pour les contrôles continus. Ils passent une seule épreuve.

Les étudiants salariés « non assidus » reçoivent une convocation écrite aux examens.

VALIDATION DES ACQUIS

Tout étudiant ayant entrepris des études supérieures en France ou à l'étranger peut demander la validation de ses acquis universitaires et demander à bénéficier de la dispense de tout ou partie d'une ou plusieurs unités d'enseignement composant la formation à laquelle il postule. Pour des renseignement pratiques, contacter la scolarité centrale de l'UFR LLSHS.

Toute personne en reprise d'études (stagiaire de formation continue) peut faire valider ses acquis universitaires et/ou professionnels et demander à bénéficier de la dispense de tout ou partie d'une ou plusieurs unités d'enseignement composant la formation à laquelle elle postule (contacter le service de la Formation Continue - SFC).

QUELQUES POINTS PRATIQUES

1. Tous les étudiants, quel que soit leur statut, doivent se présenter en début d'année universitaire au secrétariat pour **leur inscription pédagogique** à l'issue des réunions de rentrée. Le contrat pédagogique remis lors de la rentrée doit être impérativement rendu signé au secrétariat ou au directeur d'étude, en plus de **l'inscription administrative**. **Le défaut d'une de ces deux inscriptions peut entraîner l'annulation de l'inscription.**

2. Les étudiants désirant obtenir le statut de non-assidu doivent passer au secrétariat pédagogique en début d'année universitaire avec les pièces justifiant leur demande (contrat de travail justifiant de plus de 60h par mois ou inscription dans un autre cursus). Ils doivent effectuer, comme les étudiants assidus, leur inscription pédagogique.

Les étudiants non-assidus ont les mêmes examens que les étudiants assidus ; les épreuves sont organisées en même temps.

3. Tout étudiant bénéficiant d'une bourse sur critères sociaux du Ministère de l'enseignement supérieur a le statut de boursier de l'enseignement supérieur. À ce titre, il a des droits, mais également des obligations, concernant notamment l'assiduité aux cours et la présence aux examens. L'attention des étudiants est attirée sur le fait que le manquement à l'obligation d'assiduité et l'absence aux examens entraineront systématiquement la suspension du versement de la bourse ainsi que le remboursement des sommes déjà versées.

4. Il n'y a pas de statut d'AJAC (ajourné autorisé à continuer) possible entre le M 1ere année et le M 2eme année.

5. En cas d'échec à la première session des examens, les étudiants doivent se présenter à la 2eme session (session dite de rattrapage), mais ils ne repassent **que les épreuves où ils n'ont pas obtenu la moyenne dans les unités non acquises**. Dans ce cas, les notes de la 2eme session se substituent à celles de la 1ère session.

6. En cas de redoublement, les notes au-dessus de la moyenne ne se conservent pas d'une année sur l'autre (seulement entre la 1ère et la 2eme session de la même année universitaire). En revanche, les unités dont la note moyenne est supérieure ou égale à 10 se conservent d'une année sur l'autre (= unités acquises).

7. Les plannings des examens (écrits et oraux), des sessions 1 et 2, sont consultables sur l'ent. **Les étudiants doivent se rendre disponibles à ces dates**. Ils veilleront à consulter régulièrement l'ent pour d'éventuels changements de salles.

8. L'absence aux examens, même justifiée par un certificat médical, sera signalée sur le procès-verbal d'examen et le relevé de notes et n'ouvre droit à aucune épreuve de rattrapage lors de la première session. Les étudiants devront se présenter lors de la deuxième session pour ces épreuves s'ils n'ont pas obtenu l'unité concernée.

9. Toute tentative de fraude lors des examens sera sévèrement réprimée (annulation de l'ensemble des résultats, interdiction de passer des examens…). Les étudiants pourront consulter la charte des examens de l'UBS et les modalités de contrôle des connaissances adoptées par le conseil de l'UFR LLSHS sur le tableau d'affichage de l'UFR et du département.

10. À l'issue des deux sessions d'examens, les étudiants pourront consulter leurs copies auprès des enseignants concernés, à la date fixée par les responsables pédagogiques. Il n'y aura pas de consultation individuelle en dehors de cette date.

11. La carte d'étudiant sert de certificat de scolarité. Il est recommandé d'en faire des photocopies. Aucun duplicata ne sera délivré par le secrétariat.

ÉVALUATION : QUELQUES PRÉCISIONS

Généralités

Un livret spécifique concernant les examens (déroulement, règlement et évaluation) sera fourni aux étudiants après la rentrée universitaire. Toute absence à une épreuve d'examens, justifiée ou injustifiée, est sanctionnée par la note « zéro » et n'ouvre droit à aucune épreuve de rattrapage en dehors de la session 2.

Une seconde session d'examens (dite de rattrapage) est organisée sans qu'il puisse s'écouler moins de quatre semaines entre la fin de la première session et le début de la seconde), à l'intention des étudiants n'ayant pas validé des unités d'enseignement.

Pour les unités théoriques, les sessions d'examens auront lieu en décembre/janvier et en mai (session 1) et en juin (session 2) et seront suivies des délibérations. Les délibérations des unités pratiques auront lieu en juin/début juillet pour la session 1 et en septembre (session 2) si des étudiants passent des épreuves du bloc pratique en septembre.

La composition des différents jurys est arrêtée chaque année par le doyen de la faculté.

Le jury délibère souverainement à partir de l'ensemble des résultats obtenus par les candidats. Il peut procéder à la modification des notes et à l'attribution de points de jury.

L'étudiant ne repasse que les matières constitutives des UE non validées pour lesquelles il a obtenu une note inférieure à 10/20. Il n'est pas autorisé à repasser les matières pour lesquelles il a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20. Les notes obtenues lors de la seconde session remplacent les notes obtenues en première session.

Modalités de contrôle des connaissances

Cours/séminaires disciplinaires.

Les cours et séminaires sont évalués par un contrôle continu ou une épreuve terminale à l'issue de chacun des semestres. Les cours de méthodologie de la recherche sont évalués en même temps que le mémoire. Les comptes-rendus de l'UE 3 « pratique de la recherche » et de la « mise en situation professionnelle » en master 2eme année (UE 4) sont évalués en fin d'année universitaire.

Mémoire de recherche

Une fois la soutenance autorisée par le directeur de recherche, le mémoire doit être déposé auprès de celui-ci environ deux semaines avant la date prévue pour la soutenance, en un nombre d'exemplaires suffisant à l'ensemble du jury.

La date limite de soutenance du mémoire de Master 1^{ere} année et de Master 2eme année est fixée au 18 septembre 2026.

Pour être acquis en session 1, le bloc pratique (UE pratique de la recherche, UE professionnalisation, UE diversification en Master 2eme année) doit être acquis avant les délibérations du mois de juin/juillet (et avoir obtenu la note de 10/20 au moins) ; si une des UE pratiques est acquise après l'été (les soutenances de mémoire, les compte rendus), et si la note globale du bloc est au moins équivalente à 10/20, le bloc sera acquis dans le cadre de la session 2.

La soutenance d'un mémoire de recherche est publique ; elle doit se faire dans les locaux de l'UBS.

Dans le cadre du Master 1ere année et de Master 2eme année, le jury de la soutenance est constitué par le directeur de recherche encadrant le mémoire de recherche. Il est composé de deux membres. En plus du directeur de mémoire, l'autre membre du jury peut, ou non, être un membre extérieur à l'UBS. La composition du jury doit être portée à la connaissance de l'étudiant au moment de l'autorisation de soutenance.

Plagiat et intelligence artificielle

Le fait, pour un étudiant, de copier tout ou partie d'un texte, d'un ouvrage ou de toute autre source documentaire, qu'il s'agisse de sources publiées sur papier ou de sources trouvées sur Internet, sans en citer l'auteur ou l'origine, constitue un plagiat et est à ce titre passible des sanctions prévues dans les cas de fraude.

Le recours à l'intelligence artificielle (par exemple ChatGPT ou Mistral) pour rédiger le mémoire sera sanctionné par un 0/20 et l'étudiant sera passible d'être envoyé devant la commission disciplinaire de l'UBS).

Délivrance du diplôme

À l'instar des diplômes professionnels, le master s'est engagé dans une démarche de dissociation de la validation des cours et du mémoire. Le diplôme ne peut être obtenu que sous réserve de la double validation des épreuves théoriques d'une part et des épreuves pratiques d'autre part, conformément à la charte des examens de l'UBS.

Le diplôme de Master est obtenu lorsque chacune des deux années (M1 et M2) qui le composent est validée.

En d'autres termes, il n'y a pas de compensation entre les blocs théorique et pratique ni entre les années M 1ère année et M 2ème année. Les étudiants doivent obtenir la moyenne dans les blocs pratiques et théoriques chaque année.

Pour l'obtention du diplôme de master et d'une mention, le même coefficient est appliqué au Master 1ere année et de Master 2eme année. Les deux années ont par conséquent le même poids scientifique et pédagogique dans la formation.

La mention de Master est attribuée au terme d'un calcul qui prend en compte la moyenne obtenue dans chacune des deux années affectées du même poids. Pour les étudiants qui n'auraient pas suivi la totalité du cycle à l'UFR LLSHS de l'UBS, la mention sera calculée au prorata des années validées à l'UFR.

Une moyenne supérieure ou égale à 16/20 confère la mention « très bien ».
Une moyenne supérieure ou égale à 14/20 confère la mention « bien ».
Une moyenne supérieure ou égale à 12/20 confère la mention « assez bien ».
Une moyenne supérieure ou égale à 10/20 confère la mention « passable ».

Le jury d'année se réunit à la fin de chaque année. Il apprécie la validation des semestres puis de l'année.

Le jury de diplôme (ou jury de mention) se réunit en fin d'année de M 2ème année. Il apprécie la validation du niveau, puis du diplôme.

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Direction des études du master *cultural studies*

Marie-Christine MICHAUD marie-christine.michaud@univ-ubs.fr

L'équipe pédagogique

Suzanne LANNURIEN…… suzanne.lannurien@univ-ubs.fr

Natacha LASORAK natacha.lasorak@univ-ubs.fr

Nawelle LECHEVALIER BEKADAR nawelle.lechevalier-bekadar@univ-ubs.fr

Pauline PILOTE pauline.pilote@univ-ubs.fr

Nolwenn ROUSVOAL nolwenn.rousvoal@univ-ubs.fr

Airelle THÉVENIAUT airelle.theveniaut@univ-ubs.fr

Secrétariat

Sophie DINAM

Tél. 02.97.87.65.34 sophie.dinam@univ-ubs.fr

(bureau fermé le vendredi après-midi)

Autres numéros utiles

Médecine universitaire	02 97 87 11 36
Service social	02 97 87 95 04
Bureau des sports	02 97 87 29 11
Service des Affaires internationales	sai@univ-ubs.fr

CALENDRIER UNIVERSITAIRE DE L'ANNÉE 2025-2026

Les emplois du temps sont disponibles sur l'Environnement Numérique de Travail.

Rentrée universitaire : jeudi 4 septembre 2025
Début des cours : lundi 8 septembre 2025.

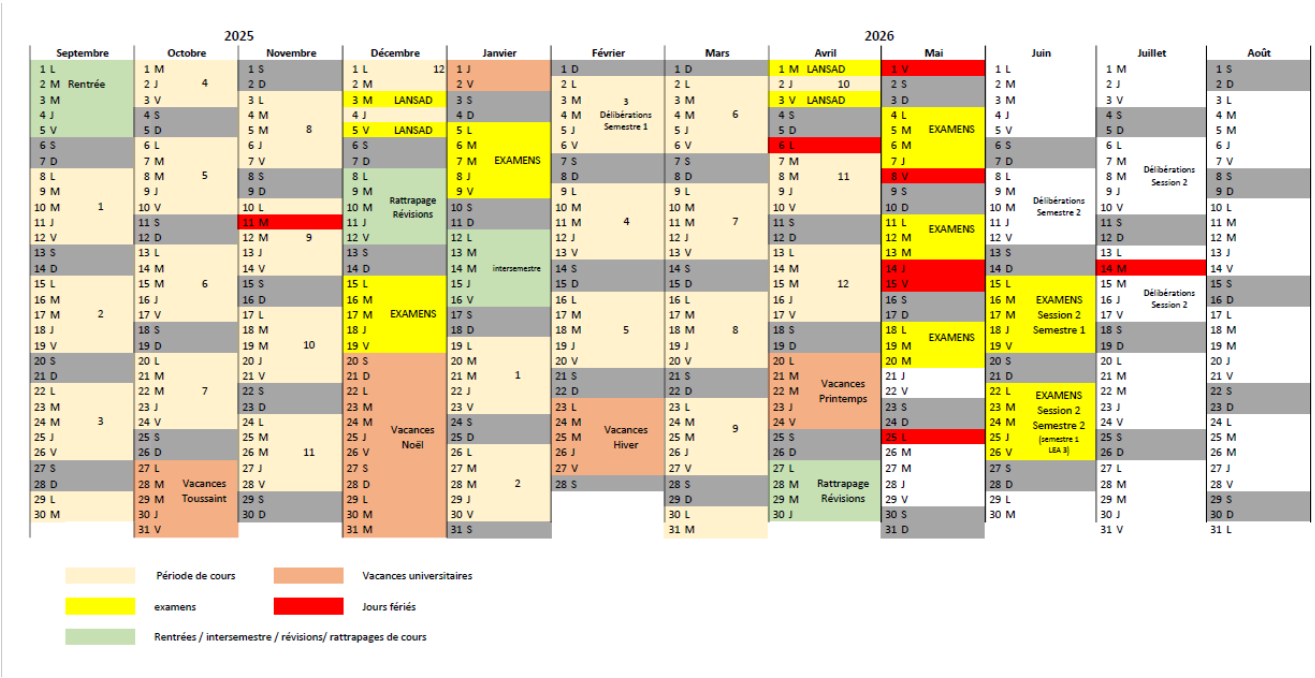

Dates importantes :
Date limite de soutenance : 18 septembre 2026
Date limite pour réception des comptes-rendus (M1 et M2) : au moins 10 jours avant la date des délibérations (session 1 comme session 2).
Date limite pour réception des rapports de stage (M2) : au moins 10 jours avant la date des délibérations (session 1 comme session 2).

Organisation de la formation

Présentation par semestre et unités d'enseignement et des modalités de contrôle des connaissances

Semestre 7

CRÉDITS ECTS /UE	Coef	Type UE	Intitulé UE	Code matière	Intitulé Matières	Nombre d'heures CM	Nombre d'heures TD	Heures FOAD dans cadre AAP ? O/N	Dispense assiduité O/N	étudiant assidu MCC SESSION 1	Coef	MCC SESSION 2	Coef	MCC	Coef	MCC	Coef
0	0	P	UE 1 Méthodologie de la recherche MER2103U		Recherche documentaire (BU)		4,00		O	Voir UE Communes & transversales		Voir UE Communes & transversales		Voir UE Communes & transversales		Voir UE Communes & transversales	
					Intégrité scientifique	2,00		FOAD	O								
					Méthodologie de la recherche 1		6,00	FOAD	O								
15	3	T	UE 2 Connaissances disciplinaires DPL2101U	LUG2101T	Littérature US et GB	24,00			O	CC	1	Ecrit terminal 3h	1	Ecrit terminal 3h	1	Ecrit terminal 3h	1
				CUG2101T	Civilisation US et GB	24,00			O	CC	1	Ecrit terminal 3h	1	Ecrit terminal 3h	1	Ecrit terminal 3h	1
				ANF2102T	Analyse filmique	6,00			O	Evalué avec les cours de littérature et/ou		écrit terminal 3h		Evalué avec les cours de		Evalué avec les cours de littérature	
10	2	T	UE 3 Diversification DVN2101U	CPA2104T	1 choix parmi les matières proposées (MEEF Anglais)	18,00			O	Voir UE Communes & transversales		Voir UE Communes & transversales		Voir UE Communes & transversales		Voir UE Communes & transversales	
5	1	P	UE 4 professionnalisation PFN2101U	NDE2101T	Note d'étape		50,00		O	Production écrite		Pas d'évaluation		production écrite		pas d'évaluation	

Semestre 8

CRÉDITS ECTS /UE	Coef	Type UE (théorique ou pratique)	Intitulé UE (3)	Code matière	Intitulé Matières (3)	Nombre d'heures CM	Nombre d'heures TD	Nombre d'heures TP	Dispense	étudiant assidu MCC SESSION 1	Coef	MCC SESSION 2	Coef	étudiant non assidu MCC SESSION 1	Coef	MCC SESSION 2	Coef
2,5	1	P	UE 1 Méthodologie de la recherche MER2203U	MDR2204T	Méthodologie de la recherche		8,00		O	Evalué avec le mémoire	1	Evalué avec le mémoire	1	Evalué avec le mémoire	1	Evalué avec le mémoire	1
				PRE2203T	Présentation des étudiants		2,00		O	Pas d'évaluation	0	Pas d'évaluation	0	Pas d'évaluation	0	Pas d'évaluation	0
5	1	T	UE 2 disciplinaire DPL2201U	ALQ2201T	Linguistique/phonétique	12,00			O	Ecrit terminal 3h	1	Ecrit terminal 3h	1	Ecrit terminal 3h	1	Ecrit terminal 3h	1
				ATD2201T	Traduction		12,00		O	Ecrit terminal 3h	1	Ecrit terminal 3h	1	Ecrit terminal 3h	1	Ecrit terminal 3h	1
2,5	1	P	UE 3 pratique de la recherche PDR2204U	SEM2208T	Séminaires : présence obligatoire à au moins 2 manifestations scientifiques sur l'année		7,50		O	Compte-rendu	1	Compte-rendu	1	Compte-rendu	1	Compte-rendu	1
20	4	P	UE 4 professionnalisation APE2201U	ARM2201T	Mémoire de recherche		250,00		O	Mémoire + soutenance	1	Mémoire + soutenance	1	Mémoire + soutenance	1	Mémoire + soutenance	1

Semestre 9

CRÉDITS ECTS	Coef	Type UE (théorique ou pratique)	Intitulé UE (3)	Code matière (code	Intitulé Matières (3)	Nombre d'heures CM	Nombre d'heures TD	Heures FOAD dans cadre	Dispense	étudiant assidu MCC	Coef	MCC	Coef	étudiant non assidu MCC	Coef	MCC	Coef
										SESSION 1		SESSION 2		SESSION 1		SESSION 2	
0	0	P	UE 1 Méthodologie de la recherche MER2302U		Recherche documentaire (BU)		4,00		O	Voir UE Communes & transversales		Voir UE Communes & transversales		Voir UE Communes & transversales		Voir UE Communes & transversales	
					Intégrité scientifique	2,00		FOAD	O								
					Méthodologie de la recherche 1		6,00	FOAD	O								
15	3	T	UE 2 Connaissances disciplinaires DPL2301U	LUG2301T	Littérature US et GB	24,00			O	CC	1	Ecrit terminal 3h	1	Ecrit terminal 3h	1	Ecrit terminal 3h	1
				CUG2301T	Civilisation US et GB	24,00			O	CC	1	Ecrit terminal 3h	1	Ecrit terminal 3h	1	Ecrit terminal 3h	1
				ANF2303T	Analyse filmique	6,00			O	Evalué avec les cours de littérature et/ou civilisation		écrit terminal 3h		Evalué avec les cours de littérature et/ou civilisation		Evalué avec les cours de littérature et/ou civilisation	
10	2	T	UE 3 Diversification DVN2301U	CPA2303T	1 choix parmi les matières proposées (Master MEEF 2nd degré : culture des pays anglophones)	18,00			O	Voir UE Communes & transversales		Voir UE Communes & transversales		Voir UE Communes & transversales		Voir UE Communes & transversales	
5	1	P	UE 4 professionnalisation PEN2302U	NDE2302T	Note d'étape		50,00		O	Production écrite		Pas d'évaluation		production écrite		pas d'évaluation	

Semestre 10

CRÉDITS ECTS /UE	Coef	Type UE (théorique ou pratique)	Intitulé UE (3)	Code matière (code	Intitulé Matières (3)	Nombre d'heures CM	Nombre d'heures TD	Dispense	étudiant assidu MCC	Coef	MCC	Coef	étudiant non assidu MCC	Coef	MCC	Coef
									SESSION 1		SESSION 2		SESSION 1		SESSION 2	
2,5	1	P	UE 1 Méthodologie de la recherche MER2402U	MDR2405T	Méthodologie de la recherche		8,00	O	Evalué avec le mémoire	1	Evalué avec le mémoire	1	Evalué avec le mémoire	1	Evalué avec le mémoire	1
				PRE2402T	Présentation des étudiants		2,00	O	Pas d'évaluation	0	Pas d'évaluation	0	Pas d'évaluation	0	Pas d'évaluation	0
5	1	T	UE 2 Disciplinaire DPL2401U	ALQ240T	Linguistique	12,00		O	Ecrit terminal 3h	1	Ecrit terminal 3h	1	Ecrit terminal 3h	1	Ecrit terminal 3h	1
				ATD2401T	Traduction		12,00	O	Ecrit terminal 3h	1	Ecrit terminal 3h	1	Ecrit terminal 3h	1	Ecrit terminal 3h	1
1,5	1	P	UE 3 Pratique de la recherche PDR2403U	SEM2403T	Séminaires : présence obligatoire à au moins 2 manifestations scientifiques sur l'année		12,00	O	Compte-rendu	1	Compte-rendu	1	Compte-rendu	1	Compte-rendu	1
1	1	P	UE 4 Diversification DVN2401U	MSP2403T	Stage		125,00	O	Production écrite	1	Production écrite	1	Production écrite	1	Production écrite	1
20	4	P	UE 5 Professionnalisation APF2401U	ARM2402T	Mémoire + soutenance		250,00	O	mémoire + soutenance		mémoire+ soutenance		mémoire+ soutenance		mémoire+ soutenance	

Syllabus (description des cours

METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

S7/S9 et S8/S10 plusieurs enseignants donneront ces cours

Ce cours, mutualisé avec les autres parcours du master ALC (« Arts, Lettres et Civilisation »), vise à aider les étudiants à rédiger leur mémoire de recherches : à travailler sur la construction d'un mémoire, les sources, la présentation des bibliographies, l'élaboration de la problématique, etc.

Le cours sur l'intégrité scientifique dispensé au premier semestre est obligatoire pour tous les étudiants (première et deuxième années).

Une partie de la formation portera sur la recherche documentaire et sera donnée par une documentaliste de la bibliothèque universitaire. Les étudiants devront alors se rendre à la bibliothèque universitaire.

Les cours en TD mutualisés pourront être organisés en distanciel. Les 2 heures « présentation des étudiants » seront dispensées en présentiel et ne seront pas mutualisées avec les autres parcours. Le cours visera à discuter de l'avancée de la recherche des étudiants.

En master 2eme année, les étudiants n'étant pas titulaires d'une UE de méthodologie de la recherche (validée à l'UBS ou dans une autre université en Master 1ere année) devront suivre les cours de méthodologie de la recherche. Ceux qui ont validé une UE de méthodologie pourront être dispensés d'assiduité à ce cours. Toutefois il est fortement conseillé aux étudiants de suivre ces cours.

CIVILISATION DES PAYS ANGLOPHONES

S7/S9 Marie-Christine Michaud

Migrations et communautés ethno-raciales, piliers de la société étatsunienne ?

Ce séminaire, commun aux étudiants de M1 et de M2, fait écho à la thématique de recherche du groupe Amériques de l'unité de recherche HCTI, à savoir « Structures et systèmes dans les Amériques ». Aussi, ce séminaire s'attachera à étudier la place structurelle – ou non – des minorités aux Etats-Unis et la construction de l'identité étatsunienne à travers le sentiment d'appartenance à la nation des femmes et des hommes, toutes générations confondues, appartenant à des communautés dites ethniques ou raciales. Ce cours reposera sur l'étude de certaines théories liées aux *migration studies*, *ethnic studies* et aux *cultural studies* ; il interrogera entre autres le rôle du multiculturalisme.

Les étudiants seront invités à intervenir oralement et à présenter des exposés, entre autres sur les divers groupes ethniques ou raciaux présents aux Etats-Unis.

Une bibliographie sera donnée pendant le cours.

S7/S9 Nolwenn Rousvoal

Conflict resolution and peace building in Northern Ireland since 1993

Ce cours, qui fait écho au thème de recherche du laboratoire HCTI, la « cinétique de l'écart », vise à étudier les différentes phases de résolution du conflit nord-irlandais. En 1993, *the Hume / Adams initiative* témoigne d'une volonté d'engager un processus de paix, une tentative alors critiquée à l'époque par le camp unioniste. On reviendra donc sur la manière dont les (1) négociations ont été menées au sein des camps nationalistes et unionistes, ainsi qu'auprès des mouvements paramilitaires républicains et loyalistes. On évoquera également le rôle clé joué par les (2) Etats-Unis dans les négociations, ainsi que l'implication de l'Union Européenne dans une Irlande du Nord post-conflit. Le (3) Belfast / Good Friday Agreement de 1998, approuvé par référendum, marque un tournant majeur dans la résolution du conflit nord-irlandais et met fin au *direct rule* – pendant une courte période cependant. En effet, une fois les institutions nord-irlandaises rétablies, le (4) principe du *power-sharing* comme outil de résolution du conflit, qui implique le partage du pouvoir entre nationalistes et unionistes, s'est révélé difficile à mettre en place. On s'intéressera donc à la manière dont le processus de paix s'est déroulé, (5) à ses enjeux et défis encore actuels en accordant une place importante aux théories de la résolution de conflit. On évoquera également l'impact des années de guerre civile et du processus de paix sur la population nord-irlandaise, (6) les initiatives intercommunautaires de réconciliation ainsi que (7) les enjeux de représentations au cœur du processus de paix.
Ce séminaire du Master Southern US repose donc sur des lectures hebdomadaires et sur des exposés des étudiants (4 par semaine) qui porteront sur des sources primaires. Un travail personnel régulier est donc essentiel pour participer à ce séminaire.
Le programme thématique des cours et les modalités de l'examen oral seront présentés dans la brochure remise en début d'année aux étudiants et étudiantes.

Bibliographie:

- Aughey, Arthur. *The Politics Of Northern Ireland: Beyond the Belfast Agreement*. Oxford: Routledge, 2005.
- Aughey, Arthur & Morrow, Duncan (eds). *Northern Ireland Politics*. Harlow: Longman, 1996.
- Bardon, Jonathan. *A History of Ulster*. Belfast: Blackstaff Press, 1992.
- Bew, Paul & Gillespie, Gordon. Northern Ireland: *a chronology of the troubles, 1968-99* (2nd ed.). Dublin: Gill and Macmillan, 1999.
- Bew, Paul, Patterson, Henry & Teague, Paul. *Northern Ireland: Between War and Peace; The Political Future of Northern Ireland* (2nd ed.). London: Scarecrow, 2000.
- Dixon, Paul. *The Northern Ireland Peace Process: Choreography and Theatrical Politics*. London: Routledge, 2006.
- Fitzduff, Mari. *Beyond Violence: Conflict Resolution Processes in Northern Ireland*, Tokyo: United Nations university, 1996.
- Hamber, Brandon. *Transforming Societies after Political Violence: Truth, Reconciliation, and Mental Health*. London: Springer, 2009.
- Jackson, Alvin. *Home Rule: An Irish History, 1800-2000*. London: Weidenfeld and Nicolson, 2004.
- Maillot, Agnès. *New Sinn Féin: Irish Republicanism in the 21st Century*. London & New York: Routledge, 2005.
- McKay, Susan. *Northern Protestants: An Unsettled People*. Belfast: Blackstaff Press,2000.
- McKay, Susan. *Northern Protestants: On Shifting Ground*. Belfast: Blackstaff Press, 2021.

LITTÉRATURE DES PAYS ANGLOPHONES

S7/S9 Nawelle Lechevalier-Bekadar

Après la fin : enjeux et esthétique de la littérature post-apocalyptique américaine

Le cours se propose de présenter les composantes génériques et esthétiques propres à la littérature post-apocalyptique nord-américaine à travers une lecture croisée d'ouvrages canoniques du genre. Il s'agira d'analyser les imaginaires de la fin déployés au sein de textes contemporains mettant en scène des univers ravagés par l'apocalypse, un thème à la fois religieux et science-fictionnel dont la pertinence s'est vue renouvelée par le traumatisme du 11 septembre, l'instabilité géopolitique mondiale croissante et les questions écologiques.

Margaret Atwood, *Oryx and Crake*, 2003.
Cormac McCarthy, *The Road*, 2006.
Brian Evenson, *Immobility*, 2009.

S7/S9 Pauline Pilote

Ecriture de l'Histoire, écriture de la mémoire - *Atonement* d'Ian McEwan (2001)

Le cours s'intéressera aux enjeux liés à la fiction historique à travers l'étude de l'œuvre d'Ian McEwan, *Atonement*. Ecrit en 2001, le roman porte sur l'Angleterre de la première moitié du XXe siècle, retraçant une fresque familiale à partir des années 1930. Racontant l'entre-deux-guerres puis la Seconde guerre mondiale à travers les yeux de protagonistes fictifs, représentatifs d'une Angleterre aux prises avec la guerre, ce roman historique pose frontalement la question de l'écriture de l'Histoire au prisme d'individus qui côtoient les événements historiques qui ont marqué le XXe siècle. Le roman, par son écriture postmoderne, porte également une réflexion sur la mémoire, l'oubli, mais aussi sur l'archive et la mise en récit de l'histoire, qu'elle soit familiale ou nationale. L'étude de ce roman permettra, au fil du semestre, de réfléchir aux enjeux d'écriture et de réécriture de l'Histoire et plus largement à la mise en récit du passé dans la littérature britannique. De ce fait, ce cours s'intègre à un travail plus général du laboratoire HCTI sur l'écart et entrera dans les travaux de l'axe « Réceptions et recréations : de la porosité entre littérature et histoire ».
Le cours sera construit sur le mode du séminaire de recherche et les étudiant.es seront amené.es à réfléchir à la fiction historique en général et notamment à préparer des exposés sur des sujets en lien avec le texte pour en éclairer la lecture et à réfléchir à partir d'articles de recherche. Il s'agira d'explorer, à travers l'œuvre de McEwan, d'autres fictions historiques portant sur l'Histoire britannique (romans, films, séries, etc.)

ANALYSE FILMIQUE

S7/S9 Marie-Christine Michaud

Dans le cadre des *cultural studies*, ce séminaire vise à expertiser la représentation des sociétés anglophones à partir de films que les étudiants devront visionner en amont du cours. Les étudiants seront invités à débattre et à défendre leurs points de vue à l'issue d'analyse de certains extraits de films.

TRADUCTION ANGLAISE

S8/S10 version - Natacha Lasorak / Thème - Suzanne Lannurien

Les cours ont pour objectif d'entraîner les étudiants aux pratiques de la traduction (thème et version littéraires).

LINGUISTIQUE/PHONETIQUE ANGLAISE

S8/S10 Airelle Théveniaut

Linguistique/phonétique : Ce cours fait écho aux notions de sociophonétique vues en L3 concernant les différentes variétés d'anglais parlé. Nous questionnerons ici la représentation des accents du monde anglophone à l'écran, souvent reléguée au second plan pour privilégier une authenticité historique ou culturelle. A travers l'étude de plusieurs longs métrages et séries télévisées, nous mettrons en lumière l'importance du rôle des coachs de dialectes sur les plateaux.

PRATIQUE DE LA RECHERCHE

Les étudiants de Master 1ère année et Master 2ème année devront rendre en fin d'année universitaire un compte-rendu portant sur **une** des manifestations scientifiques à laquelle ils ont assisté durant l'année. Cette production, entre 5 et 6 pages, sera rédigée en anglais. Le compte rendu devra être soumis à l'évaluation de l'enseignant au moins 10 jours avant les délibérations.
Les étudiants devront contacter un enseignant de leur choix (avant de rédiger leur compte rendu) pour faire évaluer ce compte-rendu.
Un document de cadrage sur les attentes des enseignants sera distribué en début d'année.
Pour information, durant cette année universitaire, deux colloques seront organisés à l'UBS par les enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique :

- Octobre 2025 : « Gastro-identité(s) dans les Amériques : entre chauvinisme et transnationalisme (16e-21e siècles) »
- Mai 2026 : « Réseaux dans les mouvements transatlantiques (19e-21e siècles) »

DIVERSIFICATION ET STAGE

Les étudiants du master *cultural studies* devront suivre des cours dans le master MEEF PLC anglais afin de se perfectionner dans le domaine anglophone et parfaire leurs connaissances de sa culture. Ils ont le choix des cours qu'ils peuvent suivre dans le cadre de l'UE « culture des pays anglophones » (S7/S9).
Il leur revient de s'informer auprès du département de formation MEEF des horaires de cours et des modalités de contrôle des connaissances pour la session 1 et pour la session 2 des examens. Il sera de la responsabilité des étudiants de s'organiser pour passer les épreuves concernées.

En master 2ème année, les étudiants devront faire un stage. Le choix de ce stage se fera en accord avec un des enseignants-chercheurs qui supervisera le stage et évaluera le rapport de stage.

Une convention de stage sera établie entre les parties concernées. Le stage pourra avoir lieu au cours de la 1ère année ou de la 2eme année, mais il ne sera validé qu'à la fin de la 2éme année (S10).
Un rapport de stage/mise en situation professionnelle sera rédigé, en français, et comportera 5 à 6 pages. Il devra être soumis à l'évaluation de l'enseignant au moins 10 jours avant les délibérations.
Les étudiants devront contacter un enseignant de leur choix (avant de rédiger ce rapport) pour l'évaluation de ce rapport de stage. Un document de cadrage sur les attentes des enseignants sera distribué en début d'année.

PROFESSIONNALISATION/MÉMOIRE

La rédaction du mémoire de recherche constitue l'élément principal du bloc pratique de la formation. Il est au cœur de la formation du master *cultural studies.*

Les étudiants sont invités à prendre contact avec l'enseignant-chercheur spécialiste du domaine dans lequel ils souhaitent rédiger leur mémoire le plus tôt possible afin de décider du sujet du mémoire.
Une fiche de dépôt du mémoire (qui indique le sujet) doit être déposée au secrétariat au plus tard le 1er novembre, signée par le directeur du mémoire. Si l'étudiant veut modifier son sujet et / ou changer de directeur, il en a la possibilité ; toutefois, la modification doit être exceptionnelle, argumentée, et validée par l'ancien et le nouveau directeur du mémoire. Au-delà du 9 janvier 2026, il ne sera plus possible de faire de modification.

A l'issue du premier semestre, l'étudiant devra présenter un travail d'étape à son directeur de mémoire qui en définira le contenu (problématique, bibliographie, plan, etc). La soutenance aura lieu en fin d'année universitaire

La date limite de soutenance est fixée au 18 septembre 2026.

Pour soutenir le mémoire, l'accord du directeur du mémoire est nécessaire. C'est lui qui fixe la date de la soutenance en accord avec l'étudiant, et choisit l'autre membre du jury.

Rédaction du mémoire :
En M1, le mémoire est rédigé en anglais et comporte entre 60 et 80 pages.
En M2, le mémoire est rédigé en français (ou en anglais) et comporte entre 100 et 120 pages.

Pendant la soutenance, l'étudiant expose son travail pendant 15 minutes avant un échange avec le jury. Le choix de la langue (anglais et/ou français) est laissé à la discrétion du directeur de mémoire.
C'est pendant la soutenance du mémoire que la note de méthodologie de la recherche est attribuée.

Plan du bâtiment Paquebot

Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales

Université Bretagne Sud

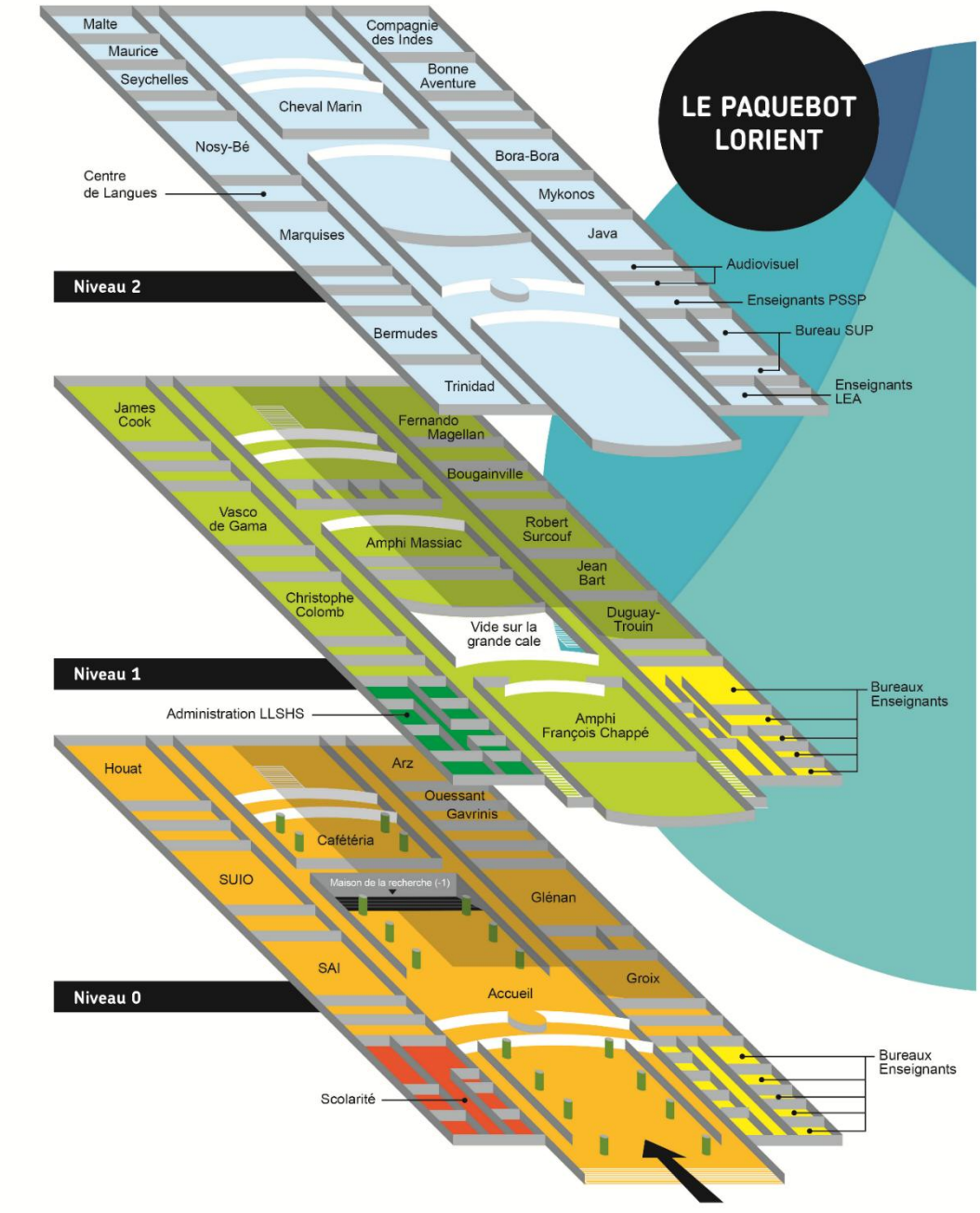

Plan du bâtiment Kerjulaude

Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales
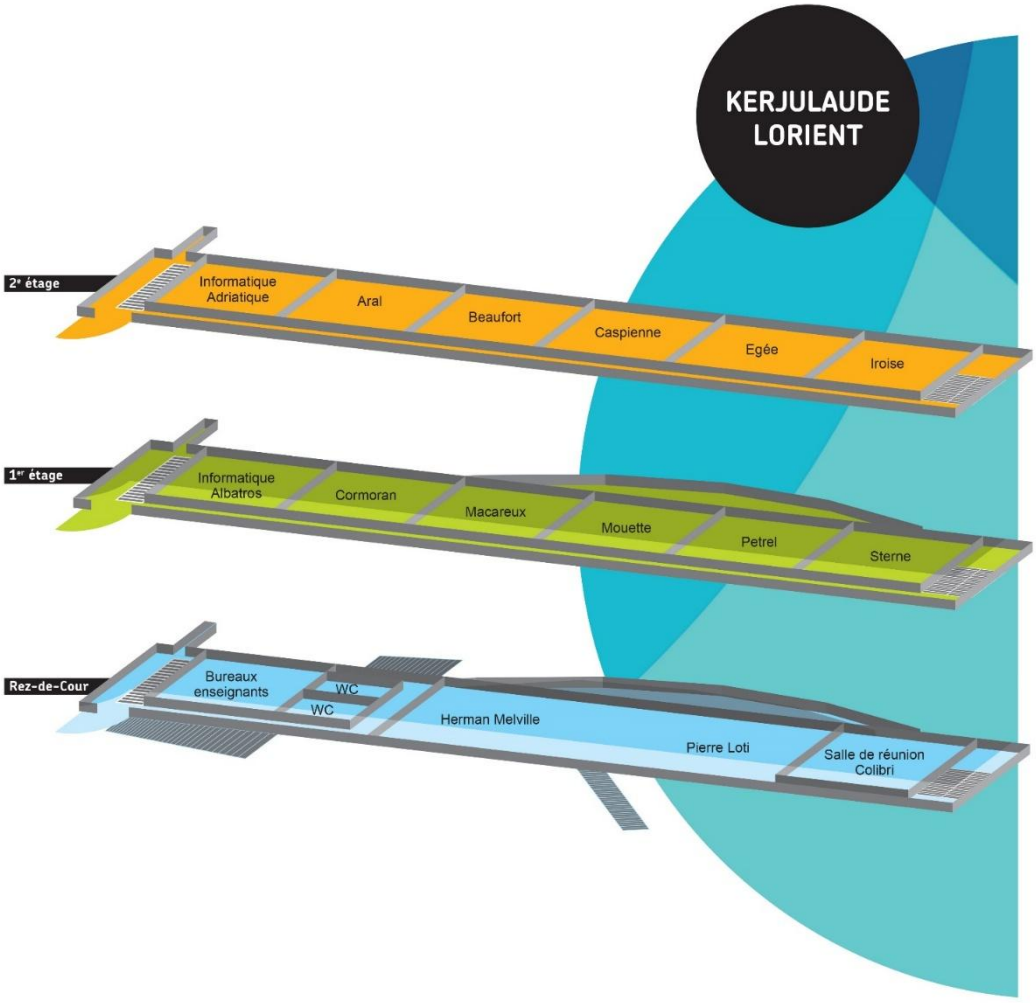
Université Bretagne Sud